

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 6 + 5 procurations

Le vingt octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 12 octobre 2022.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Marie-Claire BESNIER, Pascal BALLEREAU, Olivier MARTINET, Marie-Claude MASSUARD

Absents excusés : Bruno CLEMENT DE GIVRY, Michaël BLANCHARD, Jean-Loup JAMET, Corinne FAUVET-BODIN, Béatrice CHENET

Pouvoirs : Bruno CLEMENT DE GIVRY à Aimé MONJOIN, Michaël BLANCHARD à Marie-Claire BESNIER, Jean-Loup JAMET à Pascal BALLEREAU, Corinne FAUVET-BODIN à Olivier MICHOT, Béatrice CHENET à Marie-Claude MASSUARD

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Olivier MARTINET

Délibérations examinées :

2022-25 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021

Approuvée à l'unanimité.

2022-26 : Décision modificative : virement de crédit (article 2152)

Approuvée à l'unanimité.

2022-27 : Décision modificative : virement de crédit (article 2315)

Approuvée à l'unanimité.

2022-28 : Micro-crédit personnel : convention de partenariat 2023/2025 avec Initiative Indre

Approuvée à l'unanimité.

2022-29 : Participation voyage scolaire : collège de Neuvy-Saint-Sépulchre

Approuvée à l'unanimité.

2022-30 : Eclairage public : modification des horaires

Approuvée à l'unanimité.

2022-31 : Tarif location salle des fêtes : ajustement suite incidents techniques

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier MICHOT

Le secrétaire de séance,
Olivier MARTINET